

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE GAZETTE SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, libraires.
Les Abonnements et les Annonces sont
reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Dépar-
tementale et Evangère, LAFFITE-BULLIER
et C^o, place de la Bourse, 8, et à l'Agence
Centrale de Publicité des Journaux des Dé-
partements, rue du Bac, 93.

Gare de Saumur (Service d'été, 19 mai).

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 10 minut. soir, Omnibus.
4 — 35 — — Express.
3 — 57 — — matin, Poste.
9 — 04 — — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1. heure 02 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. matin, Express.
11 — 35 — — Direct-Mixte.
5 — 11 — — soir, Omnibus.
9 — 52 — — — Poste.

Départs de Saumur pour Tours.

8 heures 02 minut. matin, Omnib.-Mixte.
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Les nouvelles du Mexique apportées par le
courrier des Antilles en Espagne sont insignifian-
tes. « Les Français, disent les feuilles de Bilbao,
se maintiennent toujours à Orizaba sans être in-
quiétés par leurs ennemis, et emploient leurs
loisirs à fortifier leurs positions, à améliorer leur
condition hygiénique. Quant aux Mexicains, ils
paraissent complètement démoralisés depuis le
rude échec de Cerro del Borrego. D'un autre côté,
la discorde agite extraordinairement le camp des
libéraux et si l'on s'en rapporte aux lettres
particulières ainsi qu'aux journaux de cette ré-
publique, les chefs de l'armée d'Orient auraient
entre eux de sérieuses contestations. » — Havas.

Le journal anglais le *Daily News*, du 22 août,
dit que rien ne prouve encore que Garibaldi ait
l'intention d'attaquer à main armée la garnison
française de Rome. Il est trop soldat pour vou-
loir blesser les susceptibilités d'une armée dont il
a appris à respecter les membres comme ennemis
et comme compagnons d'armes. Il sait que tous
les organes de l'opinion libérale, en France, sont
favorables à l'unité italienne. Il n'oubliera pas
que des Français se sont héroïquement battus, et
que beaucoup sont morts à côté de lui pour l'Ita-
lie. Garibaldi peut appeler le peuple romain à se
lever contre ses oppresseurs. Il peut lui dire que
l'Empereur des Français a proclamé la non-inter-
vention, qu'il a demandé l'Italie pour les Italiens;
il peut dire aux Romains qu'il ne doit pas y avoir
d'autre drapeau que celui de Victor-Emmanuel
en Italie, mais il ne peut pas vouloir attaquer
l'armée française à Rome. — Havas.

Dans les deux chambres du parlement de Tu-
rin, le 21 août, il a été donné lecture du décret
de prorogation.

La *Gazette officielle* de Turin publie le rapport
suivant adressé au roi par les ministres :

« Garibaldi a levé en Sicile le drapeau de la
rébellion. Votre nom, celui de l'Italie ne servent
plus qu'à déguiser les projets de la démagogie

européenne. Les cris de : *Rome ou la mort!*
les injures proférées contre notre glorieux allié
retardent seuls l'accomplissement de nos vœux
unanimes. Garibaldi restant sourd à votre voix et
n'étant pas ému par la pensée d'allumer la guerre
civile, une action énergique est devenue néces-
saire. La rébellion de Garibaldi nous impose la
nécessité de traiter le pays qu'il occupe avec ses
volontaires comme un pays occupé ou menacé
par l'ennemi. Nous conseillons l'état de siège.
Le ministère assume la responsabilité de cette
mesure. »

La *Gazette officielle* publie le décret qui pro-
clame l'état de siège en Sicile et nomme le gé-
néral Cugia, commissaire extraordinaire avec les
plus amples pouvoirs.

La même feuille publie la proclamation sui-
vante du général Cugia aux Siciliens :

« Malgré les paroles du roi, malgré le vote du
parlement qui a voulu donner aux hommes éga-
rés le temps à revenir à eux-mêmes, la réunion
de bandes armées sous le commandement de
Garibaldi continue. Aujourd'hui Garibaldi a oc-
cupé une ville importante. Sa conduite est changée
en rébellion ouverte. Le gouvernement, résolu à
faire cesser un état de choses qui menace de
compromettre les destinées de l'Italie, déclare la
Sicile en état de siège. Toute bande armée, toute
réunion tumultueuse sera donc dissoute par la
force. La liberté de la presse est suspendue. Les
commandants des troupes à Palerme, à Messine,
à Syracuse réuniront les pouvoirs civil et mili-
taire. Les mêmes pouvoirs sont conférés aux
commandants de troupes en opérations actives. »

La *Discussion* annonce que les croiseurs ita-
liens ont capturé dans les eaux de Catane un na-
vire étranger chargé d'armes. Des forces consi-
dérables sont réunies sous Cataue.

Plusieurs journaux annoncent que les forces
militaires placées sous les ordres de Cialdini
comprendront soixante bataillons d'infanterie de
ligne, onze batteries d'artillerie et trois régiments
de cavalerie. Ce corps d'armée sera réuni sous
peu en Sicile.

La nouvelle donnée par l'*Opinion* que les pré-

fets de Cantazaro et de Cosenza sont démission-
naires, est fautive. Il est également faux que
trois colonnes de volontaires sous la conduite de
Corte, Bruzzesi et Nullo s'avancent en Calabre.
Les nouvelles de Calabre sont rassurantes. Le
général de la Marmora a pris des mesures éner-
giques.

On mande de Messine que Garibaldi est tou-
jours à Catane et qu'il semble vouloir y établir un
gouvernement. Les troupes se concentrent près
de Catane.

La *Gazette officielle* de Turin, du 23 août, pu-
blie :

1^o Le décret royal qui nomme le général Cial-
dini commissaire extraordinaire en Sicile en rem-
placement du général Cugia ;

2^o La déclaration du ministre des affaires étran-
gères pour le blocus des côtes de Sicile : les
principes de droit maritime établis au Congrès de
Paris seront observés dans ce blocus ;

3^o L'ordonnance ministérielle qui dissout l'as-
sociation émancipatrice de Gènes et ses affilia-
tions.

Le journal officiel contient en outre les nou-
velles suivantes :

Les colonnes des généraux Ricotti et Mella
sont réunies à Mistabianco. Acircale est occupé.

Il résulte des avis parvenus au gouvernement
que Garibaldi s'est emparé à Catane des caisses
publiques, du télégraphe, qu'il a imposé des con-
tributions, défendu toute communication avec le
dehors et élevé des barricades dans la ville ; mais
ses volontaires sont mal armés et la majorité de
la population est favorable au gouvernement.

Palerme et Messine sont tranquilles.
Caltanissetta et les autres localités abandonnées
par Garibaldi sont rentrées dans l'ordre.

Le *Diritto* publie une proclamation de Gari-
baldi appelant les Hongrois à l'insurrection.

L'Italie donne la réponse de Klapka à cette pro-
clamation :

« Votre voix, dit Klapka à Garibaldi, aurait pu
trouver un écho parmi mes concitoyens, si vous
aviez poussé le cri de guerre, à la tête de vos vo-
lontaires unis aux troupes royales, pour marcher
ensemble contre la dynastie de Hapsbourg. Au-

FABLETTON.

LE PEINTRE SUR PORCELAINES

SCÈNES DE LA VIE PARISIENNE.

(Suite.)

Il entra alors dans la cuisine et se préparait à rem-
plir les fourneaux.

— Monsieur le marquis, lui dit la jeune femme, je
ne souffrirai jamais...

— Que je fasse du feu moi-même ? Eh ! mon Dieu, si !
La quantité de charbon n'est pas une chose indifférente,
et il n'y a que moi qui sache ce qu'il en faut. D'ailleurs,
ajoutait-il à voix basse, vous savez nos conventions ? Je
suis médecin ; vous me laisserez guérir mon malade
comme je l'entendrai.

— C'est juste.

A la nuit tombante, le couvert était mis dans la modeste
salle à manger de l'ouvrier.

Grâce au concours de la jeune femme, tout y était
propre et engageant.

Le vénérable gourmand, qui avait tout prévu, n'ou-
bliait pas la nappe blanche sur la petite table ronde.

Chacun des trois convives voyait devant soi de la por-
celaine de Sèvres et des verres de cristal.

Que dire du menu ? Il y a des choses qui ne se décri-
vent pas.

— Figurez-vous, mes enfants, qu'on ne dîne pas
mieux ce soir chez le roi, disait le marquis.

— C'est bien ce que je t'aise, répondit l'ouvrier.
Comment vous y prenez-vous pour faire des fricots si
merveilleux ?

Le gastronome ne put réprimer un sourire de satisfac-
tion.

— Vous trouvez donc ma cuisine passable ?

— Je n'ai jamais rien mangé d'aussi bon.

— Eh bien, nous y reviendrons demain.

Par discrétion, le peintre voulait se recrier.

— Ce que j'en fais, c'est pour moi, lui répondit le
vieillard ; je suis pressé d'avoir mes soucoupes, et je ne
suis pas fâché d'être près de vous pour que vous ne per-
diez pas un instant.

On recommença ainsi quatre jours de suite.

Après le travail venait l'excellent dîner ; c'était de
règle.

A la fin du quatrième jour, Simon Leblanc avait re-
trouvé, comme par enchantement, un peu de goût pour
son métier. Il lui semblait que son atelier était moins
haïssable ; ses outils, longtemps délaissés, lui plaisaient,
et il murmurait tout en peignant :

— Ah ! si l'on était sûr de toujours bien dîner chez
soi !

A l'heure où le marquis allait se retirer, la jeune
femme, le prenant à part, lui disait :

— Je crois bien que Simon commence à désapprendre
le chemin du cabaret.

— Il l'oubliera tout-à-fait dans quelques jours d'ici, je
vous en réponds, mon enfant.

L'excellent homme faisait allusion à une expérience
qu'il projetait.

Il s'agissait d'acheter lui-même à la Halle un faisan
doré et de le préparer.

C'était ce qu'il venait de faire dans la matinée du jour
dont nous avons parlé.

En entrant, il trouvait la petite maison tout en fête.

— C'est aujourd'hui que je vous livre les deux soucou-
pes, monsieur le marquis, lui dit Simon Leblanc.

— C'est aujourd'hui que nous faisons notre meilleur
dîner.

Des deux côtés, on se tenait parole.

Sur les cinq heures, le peintre sur porcelaine accou-
rait en donnant les deux soucoupes au vieillard.

— Voilà votre chef-d'œuvre, mon enfant, lui dit M.
de Cussy ; attendez, je vais vous montrer le mien.

Il lui faisait voir le faisan doré admirablement disposé

jour d'hui elle ne saurait être écoutée, car ce n'est plus la voix de l'Italie, mais celle d'un homme qui travaille à détruire sa propre gloire et compromet son nom dans les tristes hasards de la guerre civile. L'exemple des Serbes, des Grecs et des Monténégrins nous dit d'attendre un moment plus propice. Ces peuples ont répondu à un appel comme celui que vous nous adressez; ils vous attendaient. Le sort de tous ces peuples trahis dans leurs espérances ne nous reconcilie pas avec l'oppression, mais il nous engage à ménager nos forces pour des circonstances plus favorables. Cessez de travailler au profit de l'Autriche et de la réaction européenne en voulant trop hâter l'affranchissement de l'Italie. La Hongrie prendra conseil surtout de sa conscience. — Havas.

Une dépêche de Turin annonce que le roi Victor-Emmanuel a l'intention de prendre lui-même le commandement en chef de l'armée méridionale. (Pays.)

On mande de Madrid, le 23 août :

Les journaux ministériels assurent que l'Espagne s'efforcera de continuer ses bonnes relations avec la France tout en sauvegardant sa dignité. La presse et l'opinion publique reviennent de la première impression causée par le discours de l'Empereur au général Coucha.

On assure que les dépêches du général Concha arrivées à l'Escorial, hier 22, font espérer qu'une entente complète se rétablira entre les gouvernements de France et d'Espagne au sujet des questions pendantes. — Havas.

Les troubles recommencent en Portugal; le 15 du courant, un groupe d'environ cent hommes armés se sont dirigés vers les mines de Brazal dans le but de détruire cet établissement. Les malfaiteurs ont fait des déprédations dans une maison du voisinage, dépendant de l'établissement; mais ils n'ont pu s'en rendre maîtres, parce qu'elle a été défendue par plusieurs individus. Les gouverneurs civils d'Aveiro et de Vizen ont donné ordre, sur le champ, à des troupes de se mettre à la poursuite des coupables. — Havas.

Le bruit s'est répandu à Varsovie, le 17, que l'archevêque Felinski allait être à son tour l'objet d'un attentat. Mais on a mis en circulation des billets imprimés dans lesquels il est dit que c'est la police qui a fait courir cette rumeur. L'excitation des esprits est considérable et le parti anarchique l'entretient tant qu'il peut. Déjà l'action de Jaroszinski a été glorifiée par la poésie et l'on a arrêté un barbier chez lequel on chantait des pièces de vers en l'honneur de ce criminel. — Havas.

Un télégramme de Raguse, du 22 août, dit que le soin d'arranger le différend turco-monténégrin a été confié à la conférence de Constantinople.

L'attentat dirigé contre le prince de Montenegro a eu lieu pendant les fêtes données en l'honneur de la princesse Darinka. Le cheval du prince a été tué. — Havas.

sur un plat long.

— Il ne résistera pas à ce médicament-là, disait-il ensuite en se penchant à l'oreille de la jeune femme.

Le gastronome avait bien calculé.

— Je ne veux plus de la vie du cabaret! s'écriait l'ouvrier au dessert.

— Comment! il est déjà guéri, reprit la jeune femme en pleurant de joie.

— A la condition, reprit l'ancien officier de bouche, que vous saurez continuer le traitement; mais, tenez, voici pour vous y aider.

Il lui tendait en même temps un billet de mille francs.

— C'est le prix des soucoupes, ajoutait-il.

Simon Leblanc reprit ses habitudes de travail, et l'abondance faisait fleurir le pauvre ménage.

Deux années s'étaient écoulées depuis cette soirée mémoirable.

Un certain jour, sur la fin de l'été, le marquis de Cussy, sachant qu'un gastrosophe ne peut jouir librement de la plénitude de ses facultés que quand il entretient sa santé par la marche, se promenait seul, une petite boissine à la main, dans les environs de Saint-Germain-en-Laye.

Ce lieu lui plaisait; mille points de vue y souriaient à son esprit.

— On trouve tout réuni par ici pour le plaisir des yeux, disait ce Smyndiride moderne. La Seine déroule à travers

Les nouvelles de New-York sont du 13 août. Les confédérés ne paraissent nullement dans l'intention d'attaquer le général Mac Clellan. Ils concentrent des forces considérables sur la rive méridionale de la rivière James.

Les confédérés se sont emparés d'Indépendance en Missouri. Ils y ont trouvé une grande quantité de provisions.

Les journaux du sud annoncent que les confédérés ont pris Baton-Rouge le 6, après avoir battu les fédéraux dont ils auraient pris les effets de campement et les équipages. Le général fédéral Williams a été tué. Le général Brakenridge a pris position sur la rivière Collets à dix milles de Baton Rouge. Les journaux du sud réclament aussi la victoire pour leur parti à Tuzenwal, près de Cumberland-Gap, où les fédéraux auraient été battus avec de grandes pertes.

A la Nouvelle-Orléans le général fédéral Phelps a donné sa démission, parce que le général Butler lui a refusé des armes pour l'armement des nègres. — Havas.

FAITS DIVERS.

On écrit de Toulon au Pays :

Judi, à trois heures de l'après-midi, la frégate à vapeur le *Canada*, commandant de Rostaing, a mouillé sur rade, venant d'Alexandrie, avec 500 passagers valides et 146 malades évacués de Chine et de Cochinchine.

On compte au nombre de ces passagers :

MM. le général O'Malley; le capitaine de frégate Lefrapper, ex-commandant de l'*Européen*, et Vesco, chirurgien-major de ce navire, remplacés tous les deux à Suez comme ayant terminé leur temps d'embarquement; Gantheaume, lieutenant de vaisseau, commandant de l'*Echo*, chargé par M. Lavaissière, à son lit de mort à Aden, de porter à Paris le traité franco-annamite; un commandant espagnol, porteur de la copie du même traité pour son gouvernement; Lapeyre, pharmacien en chef de l'armée de Chine; Saimon et Vial, lieutenants de vaisseau, rentrant de Saigon pour cause de santé; plus 22 officiers, chirurgiens, administrateurs, aumôniers, rentrant en France par suite de leur mission dans le nord de la Chine.

Hier, dans la matinée, le 95^e de ligne a embarqué ses raisses d'armes, et demain samedi ce régiment s'embarquera à bord des vaisseaux le *Saint-Louis* et le *Navarin*, qui recevront également MM. les généraux Bazaine et Castagny.

Le transport à vapeur l'*Ardèche*, qui fait partie de ce premier convoi, doit recevoir le 12^e régiment de chasseurs à cheval que l'on attend de Carcassonne au nombre de 21 officiers, 347 hommes, 547 chevaux et 4 voitures.

Le *Saint-Louis*, le *Navarin* et l'*Ardèche* recevront les troupes et les chevaux samedi matin, et auront toute la journée et la nuit pour s'installer, afin de pouvoir se mettre en route dimanche de grand matin.

Le 26 août, le *Fleurus* et la *Cérés* partiront pour Alger, afin d'aller prendre le 5^e régiment de zouaves au grand complet sur pied de guerre.

Le 28 août, le *Souverain*, le *Prince-Jérôme* et la

campagne ses longs plis de serpent, vingt villages charmants et riches servent de vide-bouteilles aux citadins de la grande ville. Il y a aussi une magnifique profusion de beaux arbres; la forêt de Saint-Germain-en-Laye, la forêt de Marly, les bois du Vésinet. Que de villas! que de nids d'amour! Comment se montrer morose dans un tel pays!

A cent pas, il reparaît.

— Et les pêcheurs à la ligne sont par ici dans leur élément.

Tandis qu'il énumérait ainsi les diverses beautés du paysage, une voix qui partait d'un massif de trembles vint frapper son oreille.

— Ah! vous voilà, monsieur le marquis! Bonjour, monsieur le marquis! Combien je suis heureux de vous rencontrer, monsieur le marquis!

M. de Cussy leva la tête du côté par où paraissait venir ce salut, et, sur le rebord de la route, appuyé sur une claire-voie peinte en vert, il aperçut un homme encore jeune, ayant un chapeau de paille sur la tête et tenant un bouquet de Jasmin de-Florence à la main.

Ce jeune homme s'avança, non sans saluer jusqu'à terre, en signe de respect.

— Me reconnaissez-vous, monsieur le marquis? reprit-il en tenant toujours son chapeau de paille à la main.

— Attendez donc, répondit le gastronome en se pas-

Mayenne appareilleront pour Oran en emportant le 87^e de ligne, destiné à remplacer les troupes que l'on va prendre dans cette province pour l'expédition du Mexique.

Enfin le 30, dernier départ, composé du *Fontenoy*, de l'*Aube* et de l'*Ariège*, qui iront à Alger recevoir 1 bataillon de turcos, 1 escadron du 1^{er} de chasseurs d'Afrique, 1 batterie montée, 1 escadron du train et le 3^e régiment de chasseurs d'Afrique.

Pendant que la flotte militaire se dispose à partir avec ses cales et ses ponts bondés d'hommes, de chevaux, d'approvisionnements et de matériel, une véritable escadre de grands navires de commerce affrétés par l'Etat vient s'amarrer devant les magasins de Castignean, pour embarquer des millions de rations de vivres et de liquide destinés à l'armée expéditionnaire.

— Les vastes terrains composant le quartier neuf du Luxembourg, à Paris, commencent à se couvrir de maisons simples quoiqu'élégantes et admirablement appropriées à leur destination. On sait que ce nouveau quartier est appelé à procurer des logements à prix modérés, aux petits rentiers, aux professeurs et aux employés des administrations publiques, dont le nombre est si considérable sur la rive gauche de la Seine. M. Belle, l'habile architecte qui dirige les travaux avec une activité et un talent remarquables, se propose, pendant la belle saison, de leur donner une nouvelle et vigoureuse impulsion.

Dans ce but, la société du quartier neuf du Luxembourg émet la deuxième série de ses obligations hypothécaires de cinq cents francs l'une, remboursables à six cent vingt-cinq francs. Dans ce moment où il y a une quantité considérable de capitaux disponibles, la souscription de cette deuxième série ne peut manquer d'être rapidement couverte. On recherchera avec empressement un placement produisant un intérêt annuel de cinq pour cent, net de tous frais et impôt, avec un remboursement augmenté d'une prime de vingt-cinq pour cent du capital, alors surtout que ces avantages se trouvent garantis d'une manière infailible par une première hypothèque sur tous les immeubles composant le nouveau quartier. C'est une bonne fortune dont les capitalistes sages et prudents s'empresseront de profiter.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

VILLE DE SAUMUR.

EMPRUNT DE 420,000 FRANCS.

L'administration est autorisée à réaliser cet emprunt par voie de souscriptions particulières.

A cet effet, elle a divisé la somme de 420,000 fr. en 840 obligations de 500 fr. chacune, échelonnées par séries, au nombre de 23 (de 1869 à 1892) pour le remboursement du capital.

Les souscripteurs choisiront à leur gré parmi ces séries.

Ces obligations sont remboursables au pair, transmissibles par voie d'endossement, et pro-

sant la main sur le front. Eh! dame, à mon âge, on n'a pas toujours la mémoire bien vive. Cependant il me semble bien vous reconnaître.

Il paraissait hésiter.

— Rappelez-vous un malade que vous avez ramené de beaucoup plus loin que de la mort, c'est-à-dire du cabaret et de la paresse!

M. de Cussy le regarda fixement.

Ah! vous êtes Simon Leblanc! lui dit-il; j'y suis à présent.

— Simon Leblanc lui-même, en chair et en os, monsieur le marquis, bien portant, grâce à vous, redevenu gai par vos soins; travaillant tous les jours par suite de vos ordonnances, et en voie de devenir propriétaire à cause de vous.

Le vieillard s'était arrêté.

— Propriétaire! hein, que dites vous là, mon ami?

— La vérité, et rien de plus, monsieur le marquis.

— Mais encore, qu'est-ce que c'est? De quoi êtes-vous propriétaire?

— Tenez! voyez-vous là bas, derrière ces trois peupliers d'Italie dont le vent fait un peu incliner la tête, une petite maison à contrevents verts et à toit rouge?

— Sans doute, je la vois; elle est dans un beau site, à ce qu'il me semble.

— Eh bien, c'est une petite maison de campagne que mes économies de deux ans m'ont permis d'acheter, et

ductives d'intérêt à cinq pour cent par an, payable annuellement le 31 décembre de chaque année.

Les frais de timbre pour leur émission sont supportés par la ville de Saumur.

Les souscripteurs devront verser leurs fonds chez le receveur municipal de Saumur, le 31 décembre 1862.

Ceux qui voudront anticiper leur versement seront admis à le faire; il leur sera payé par la ville un intérêt calculé sur la base de 3 p. 0/0 par an, jusqu'au 31 décembre, époque du versement général.

Faculté est également accordée aux souscripteurs de plusieurs actions, d'ajourner jusqu'au 30 juin 1863 le versement de la dernière moitié de la somme par eux souscrite, en déclarant leur intention au moment de la souscription. Dans ce cas, l'intérêt ne courra sur cette dernière moitié qu'à partir du 30 juin 1863, et le titre définitif ne sera remis qu'au 31 décembre suivant.

Les souscriptions seront reçues au secrétariat de la mairie de Saumur, tous les jours, de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi (fêtes et dimanches exceptés), à partir du mercredi 27 août, présent mois.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 16 août 1862.

Le maire de Saumur, député au Corps-Législatif, LOUVET.

VILLE DE SAUMUR.

EMPRUNT COMMUNAL.

Mode de réception des soumissions.

Le mercredi 27 août 1862, de 8 heures à 10 heures du matin, le concierge de la mairie distribuera des numéros d'ordre aux personnes qui se présenteront pour l'emprunt.

A dix heures, les personnes qui se seront ainsi présentées, devront se réunir à la mairie. En leur présence, les divers numéros seront placés dans une urne et tirés au sort. A l'appel de chaque numéro tiré comme il vient d'être dit, la personne à laquelle il aura été remis par le concierge, sera admise à choisir dans les obligations à prendre, et à faire sa soumission. Il sera procédé de cette manière jusqu'au tirage du dernier des numéros placés dans l'urne. Aucune soumission ne sera admise en dehors du tirage au sort, si ce n'est en faveur des propriétaires de maisons et de terrains à prendre pour l'ouverture et l'élargissement des rues Neuve-Beaurepaire et de la Fidélité, qui auront traité avec la ville, et seulement pour le montant de ce que leur devra la ville de Saumur.

A Saumur, le 25 août 1862.

Le maire, CHEDEAU, adjoint.

La comète de M. Babinet, samedi au soir, entre neuf et dix heures, par une belle éclaircie, se voyait à Paris parfaitement bien à l'œil nu à une hauteur de 45 degrés. La queue est encore loin d'avoir l'éclat et le développement de la précédente, mais son noyau est vif comme celui d'une belle étoile.

La comète apparaît à Saumur à neuf heures du soir, pour un spectateur placé au haut de la rue

Saint-Jean, presque perpendiculairement à l'entrée de la rue Saint-Nicolas. Sa queue se dirige vers l'est.

Par arrêté de M. le préfet de la Sarthe, en date du 5 août, l'ouverture de la chasse est fixée dans l'étendue du département de la Sarthe, au 6 septembre prochain.

ECOLE MUTUELLE DE SAUMUR.

Noms des élèves qui ont remporté des prix.

PRIX D'HONNEUR, Albert Moulard.

PREMIÈRE CLASSE. — Albert Moulard, 8; Joseph Goubard, 7; Charles Marchand, 6; Jean Bichone, 5; Emile Rabouin, 4; Charles Besson, 4; Eugène Botheau, 4; Henri Jahan, 3; Adolphe Ouvré, 3; Eugène Roland, 3; Alfred Uhalserres, 2; Léopold Florisson, 6; Jules Chevalier, 4; Georges Baudu, 4; Jules Pottier, 3; Alexandre Pasquier, 3; Auguste Girard, 3; Victor Leveau, 5; Louis Moquin, 2; Félix Boileau, 2; Vincent Baron, 2; Charles Gilbert, 2; Alfred Delaunay, 1; Auguste Beilliard, 6; Georges Gaultier, 3; Jules Dubois, 2; Henri Ragot, 3; Ludovic Pasquier, 3; Henri Pasquier, 3; Jules Bourel, 1; Auguste Gannereau, 3; Edouard-Philippon, 5; Victor Bichon, 3; Louis Coissin, 5; Albert Carpentier, 5; Lucien Valteau, 4; Victor Piau, 3; Joseph Lefrileux, 3; Arthur Bourgoin, 3; Ernest Hérisson, 3; Ernest Deloux, 2; Jules Richard, 1; Georges Chatet, 1; Louis Gaultier, 1.

2^e CLASSE. — Albert Girard, 4; Auguste Sureau, 2; Henri Haudoin, 3; Louis Guillonnet, 2; Auguste Méchin, 4; François Allier, 2; Just Gabriel, 2; Henri Barré, 2; Georges Neveu, 4; Alfred Richard, 2; Louis Garneau, 2; Arsène Placeau, 4; Adrien Moreuil, 3; Victor Coursolle, 1; Ernest Bouchet, 3; Joseph Hainault, 1; Frédéric Lucas, 1; Armand Bouchet, 4; Théodore Leroy, 3; Aimé Lambert, 3; Auguste Baudoin, 4; Louis Biardeau, 2; Jean Prieur, 1; Louis Lemoine, 2; René Coissin, 1; Camille Tulasne, 2; Georges Coriolle, 4; Armand Joreau, 2; Auguste Guyaumard, 2; Camille Martin, 2; Hippolyte Grignon, 3; Joseph Foucher, 2; Vincent Bodineau, 3; Hippolyte Cassegrain, 2; Charles Joulin, 2; Théophile Lebaull, 1; Louis Baron, 2; Emile Lesueur, 3; Léon Guignon, 2; Charles Bougoin, 2; Armand Merle, 3; Eugène Lefrileux, 2; Henri Touet, 2; Joseph Vinsonneau, 1; Ernest Dubaillet, 2; Théodore Ribault, 1; Jules Florisson, 2; Anatole Lamoureux, 2.

3^e CLASSE. — Emile Rivière, 4; Georges Goizet, 3; Charles Guillois, 3; François Soudet, 1; Théophile Murier, 2; Jean Marcadeux, 3; Pierre Baschet, 2; Louis Maillet, 2; Louis Normand, 4; Louis Pauvrat, 3; Charles Martin, 2; Albert Turmeau, 3; Frédéric Chevalier, 2; Gustave Lair, 3; Auguste Gilet, 1; Alphonse Bouchet, 2; Pierre Autremane, 4; Paul Perare, 3; Charles Bourel, 3; Victor Hériaull, 2; Auguste Marouillard, 2; Auguste Surbet, 1; Charles Thomas, 1; Georges Hioring, 4; Charles Leugeron, 3; Maxime Goujon, 2; Charles Peltier, 2; Louis Chaillou, 2; Paul Joreau, 2; Léon Gibault, 3; Alexis Gagneux, 1; Victor Oger, 3; Félix Gi-

rard, 2; André Carré, 3; Henri Dupays, 2; Louis Fremont, 3; Eugène Lecoq, 2; Auguste Tasté, 1; Edmond Robin, 2; Auguste Morat, 3; Benjamin Molay, 3; Louis Meslet, 2; Eugène Vinottier, 2; Ferdinand Deval, 2; Léon Malécot, 4; Maurice Dumas, 2.

4^e CLASSE. — Alzon Adolphe, 3; Adolphe Bourgeon, 2; François Vanier, 2; Louis Goubard, 2; Alexandre Ory, 2; Pierre Auffray, 1; Charles Guillemet, 2; Noël Autremane, 1; Léon Fisac, 2; Henri Minier, 2; Eugène Bougoin, 3; Edouard Desmazures, 3; Eugène Ogereau, 2; Ferdinand Camain, 1; André Bousseau, 2; Michel Goubil, 2; Ferdinand Lambert, 3; Georges Richard, 1; Jules Cosnard, 2; Ernest Goblet, 3; Charles Goubard, 1; Armand Cerisier, 1; Camille Pierrois, 2; Paul Desnoüe, 3; Stanislas Rousseau, 2; Abel Lacroix, 2; Adolphe Merme, 1; Henri Reneau, 1; Hippolyte Terrache, 2; Amédée Gondrand, 2; Charles Voisin, 3; Ernest Gandin, 2; Louis Veiss, 1; Prudent Robin, 1; Hippolyte Duday, 3; Emile Bourgeon, 1; Louis Leray, 2; Perrichet Leroy, 1; Michel Brilloin, 2; Louis Demion, 1; Henri Napoléon, 2; Eugène Huberdeau, 2; Edouard Girard, 1; Arthur Vallet, 1; Félix Aranier, 3; Armand Welch, 2; Joseph Piffar, 1; Georges Martineau, 2; Armand Lemercier, 2; Jean Baschet, 1; Louis Valteau, 3; Pierre Besson, 2; Louis Bigot, 2; Alexis Pilot, 1; Ferdinand Moreau, 1; Ernest Martin, 1; Eugène Aloyau, 1; René Guibert, 2; Alphonse Archambeau, 2; Maxime Mabileau, 2; Paul Bucheron, 2; Jules Brard, 1; Henri Ferambac, 1; — Gustave Lhomaillé, 1; Adolphe Leroux, 2; Elie Ploquin, 1; Albert Pouzel, 3; Henri Hériobé, 2; Louis Dupuis, 2; Arthur Tulasne, 1; Eugène Maillet, 2; Alphonse Leger, 2; Léon Ribault, 3; Paul Mortreau, 3; Raymond Hainaut, 1; Jules Girard, 2; Eugène Dubreuil, 1; Jean-Baptiste Huguet, 1; Henri Dupont, 2; Paul Bourry, 2; Léon Courtis, 1; Henri Baranger, 2; Louis Deveau, 1; Stanislas Robin, 1; Louis Moreau, 2; Joseph Leugeron, 2; Georges Soudier, 2; Louis Loyau, 2; Louis Maillet, 2; Emile Moreau, 2; Adolphe Franzel, 3; Henri Carpentier, 2; Ferdinand Cassegrain, 2; Ernest Turmeau, 2; Auguste Millerand, 2; Léonard Courtis, 1; André Lecoq, 1; Jules Verrons, 1; Henri Mabileau, 2; Florent Hériobé, 1; Alexis Gendron, 2; Alphonse Raboin, 1; Paul Goizet, 1; Pierre Bucheron, 1; Gabriel Champneuf, 1; Emile Blondeau, 2; Albert Molay, 2; Florent Jacob, 2; André Beugnet, 1; Jules Cassegrain, 1; Louis Breton, 1; Louis Alzon, 1; Auguste Bougreau, 4; Louis Duballet, 2; Emile Broisier, 1.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

On lit dans le *Moniteur* :

« Les journaux se demandent depuis quelques jours quelle sera l'attitude du gouvernement français en présence des agitations de l'Italie. La question est tellement claire que le doute semblait impossible. Devant d'insolentes menaces, devant les conséquences possibles d'une insurrection démagogique, le devoir du gouvernement français

où ma femme et moi nous venons passer les beaux jours.

Le marquis exprima tout le contentement qu'il éprouvait à l'annonce d'une telle nouvelle.

— Ah ! ce n'est pas assez que de vous réjouir, reprit Simon Leblanc. Autrefois vous vous êtes invité de vous-même à dîner chez moi; aujourd'hui c'est moi qui vous prie de venir vous y rafraîchir en passant. Ce sera une belle surprise pour ma femme. La digne enfant ! il ne se passe pas de jour qu'elle ne prononce votre nom. — « C'est pourtant au marquis que nous devons tout notre bonheur, Simon, » — me répète-t-elle souvent, et, foi d'honnête homme, elle ne dit rien de trop.

M. de Cussy était tout ému.

— Vous me comblez, mon ami, répartit le marquis; vous êtes pour tout là dedans, puisque vous vous êtes remis au travail.

— Oui, sans doute, je m'y suis remis; mais qui m'y a fait remettre, si ce n'est vous? Le billet de mille francs du prince allemand arrivant après le faisan doré a achevé ma conversion. — Jenny et moi nous sommes dit qu'il y aurait une sorte de profanation à ne pas utiliser cet argent-là; aussi l'ai-je placé sur-le-champ, en me disant : — « Ce sera une poire pour la soif. » — On a su bientôt que je travaillais; on m'a fait des commandes. Au billet de mille francs sont venus vite se réunir d'autres économies. Finalement, un jour, craignant que la santé de Jenny ne fût compromise par un trop long séjour au

milieu de l'air vicié de Paris, j'ai acheté cette petite maison où je vous mène, monsieur le marquis, et où vous apporterez la joie avec vous.

Il n'avaient plus qu'une centaine de pas à faire pour atteindre la petite résidence.

— Une maison de campagne, disait le marquis. J'ai fait faire aux autres ce que je n'ai pas su faire moi-même.

Du seuil de la porte, Jenny, mise avec une élégance pleine de bon goût et que le bien-être avait rendue teigne, aperçut le marquis et ne put retenir ses larmes.

— Après le nom de Dieu, monsieur le marquis, disait-elle, le vôtre est celui que j'invoque le plus.

Simon Leblanc baisa au front sa femme en lui remettant le bouquet de jasmin de Florence.

— Tout cela est bel et bien, dit-il, mais monsieur le marquis est fatigué; il a fait une longue route à pied à travers la poussière et un soleil de plomb; il a besoin de se rafraîchir. Voyons, mets la nappe, comme si nous étions rue Martel.

— Comment! mes enfants, vous voulez que je sois votre convive? demanda M. de Cussy en souriant.

— Oui, monsieur le marquis, repris la jeune femme, et cette fois je ne vous permettrai pas de faire la cuisine.

— Allons, je ne refuse pas.

Jenny avait d'avance tout disposé pour un de ces repas champêtres des environs de Paris, simples, élégants et confortables tout ensemble.

Sur une petite table de noyer d'une propreté flamande, il y avait une nappe d'une blancheur biblique.

La gastronomie, comme l'autel, demande du linge blanc.

Le service était en porcelaine fine et en cristaux, absolument comme chez les millionnaires.

On y avait placé deux vases de fleurs fraîches près des carafes.

Comme on était dans la matinée, le menu se composait de volaille froide, d'une salade de homard et des fruits de la saison.

Le fromage de Brie, ce biscuit des gourmets, ne manquait pas au programme.

Au dessert, en jetant son sucre dans son café, le marquis de Cussy s'écria :

— Allons, mes enfants, continuez; travaillez et vivez honorablement, je n'ai rien de mieux à vous dire.

Il baisa Jenny au front, serra la main de Simon Leblanc, se leva, et prit congé d'eux tout en chantonnant un refrain de chanson à boire du vieux Panard.

— Au revoir, monsieur de Cussy, s'écriaient-ils.

Tous deux le suivirent longtemps des yeux.

(La fin au prochain numéro.)

et son honneur militaire le forcent plus que jamais à défendre le Saint-Père. Le monde doit bien savoir que la France n'abandonne pas dans le danger ceux sur lesquels s'étend sa protection. »

BOURSE DU 25 AOUT.

3 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 68 70
 4 1/2 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 97 90
BOURSE DU 25 AOUT.
 3 p. 0/0 hausse 15 cent. — Fermé à 68 85
 4 1/2 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 98 00

VILLE DE PARIS.

Construction du quartier neuf du Luxembourg en vertu des traités passés avec la ville de Paris et des décrets en date des 4 décembre 1850 et 5 juin 1858.

Par l'article 18 de ses statuts, la Société du quartier neuf du Luxembourg a été autorisée à émettre un emprunt de 6,400,000 fr. représenté par 12,800 obligations hypothécaires de 500 fr. chacune, remboursables annuellement à 625 fr. par voie de tirage au sort et dans un délai de 46 ans.

L'émission de 5,200 obligations formant la 1^{re} série a eu lieu l'année dernière et a été couverte entièrement.

Il est ouvert une souscription pour l'émission des 2^{me}, 3^{me} et 4^{me} séries, formant le complément des 12,800 obligations hypothécaires.

Conditions et avantages:

1^o Versement, soit en une seule fois au moment de la souscription, soit par cinquième, et de mois en mois, à partir du premier versement qui a eu lieu en souscrivant.

2^o Intérêts à cinq pour cent payables sans frais ni impôts, les 1^{er} juin et 1^{er} décembre de chaque

année, à Paris, au siège social, 62, rue de Richelieu, et dans chaque chef-lieu de département, chez les banquiers chargés de recevoir les souscriptions.

3^o Paiement de la totalité des intérêts sur 500 fr., à partir du versement du premier cinquième.

4^o Bonification immédiate de 4 fr. 16 c. pour chaque obligation entièrement libérée au moment de la souscription.

5^o Titres nominatifs ou au porteur, au choix des preneurs.

Le remboursement des obligations et de la prime qui y est attachée est garanti par voie d'inscription hypothécaire, au profit des obligataires, prise sur tous les terrains et immeubles composant et devant composer le nouveau quartier, le 12 avril 1861, au bureau des hypothèques de Paris (premier bureau, vol. 958, n° 154).

Aussitôt après la clôture de la souscription, les formalités seront remplies pour que les titres soient cotés à la Bourse.

On souscrit, dans l'arrondissement de Saumur, chez les banquiers, les notaires et les agents de change, et notamment :

A Saumur, chez MM. Louvet, Trouillard et C^{ie}, banquiers; veuve de Fos-Letheulle et fils, id.; veuve Lambert et fils, id.; M. L. Reveau, agent de change. (411)

Avis aux Propriétaires de Chevaux.

Plus de feu! 46 ans de succès!

Le Liniment-Boyer-Michel, d'Aix (Provence), remplace le feu, sans traces de son emploi, sans interruption de travail et sans inconvénient possible; il guérit toujours et promptement les boiteries récentes ou anciennes, entorses, foulures,

écarts, molettes, faiblesses de jambes, etc. (Se défier des imitations et contrefaçons.) Dépôt à Angers, Menière, ph.; à Cholet, Boutems, ph.

Marché de Saumur du 23 Août.

Froment (hec. de 77 k.) 22 66	Huile de lin	81 —
2 ^e qualité, de 74 k. 21 20	Paille hors barrière .	52 56
Seigle 12 —	Foin id.	60 76
Orge 12 50	Luzerne (les 750 k.)	58 30
Avoine (entrée) 9 25	Graine de trèfle	— —
Fèves 15 25	— de luzerne	— —
Pois blancs 28 —	— de colza	29 —
— rouges 24 —	— de lin	27 —
Cire jaune (50 kil) 170 —	Amandes en coques	— —
Huile de noix ordin. 60 —	(l'hectolitre)	— —
— de chenevis 50 —	— cassées (50 k)	— —

COURS DES VINS (1).

BLANCS (2).	
Coteaux de Saumur 1861	1 ^{re} qualité 240 à 250
Id.	2 ^e id. 125 à 130
Ordin., environs de Saumur, 1861,	1 ^{re} id. 115 à "
Id.	2 ^e id. 105 à "
Saint-Léger et environs 1861	1 ^{re} id. 110 à "
Id.	2 ^e id. 105 à "
Le Puy-N.-Dame et environs, 1861,	1 ^{re} id. 105 à "
Id.	2 ^e id. 100 à "
La Vienne, 1861	80 à 90
ROUGES (3).	
Souzay et environs 1861	120 à 125
Champigny, 1861	1 ^{re} qualité 250 à "
Id.	2 ^e id. 125 à 140
Varrains, 1861	115 à 120
Bourgueil, 1861	1 ^{re} qualité 150 à "
Id.	2 ^e id. 140 à "
Restigny 1861	135 à "
Chinon, 1861	1 ^{re} id. 110 à "
Id.	2 ^e id. 105 à "

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1862, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

A VENDRE

En gros ou en détail,

A L'AMIABLE OU A L'ADJUDICATION,
 UNE BELLE FERME
 appelée

MONTGRIFFON,

Située en la commune de Nueil-sur-Dive, canton de Trois Moutiers, arrondissement de Loudun, département de la Vienne, de la contenance de quarante hectares trente-un ares quatre centiares, composée de bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables, clos de vignes, jardin, prés et marais.

Entrée en jouissance au 25 mars prochain.

La vente au détail aura lieu à la ferme de Montgriffon, le 21 septembre 1862, à une heure après midi.

On pourra traiter de la vente en gros avant le jour fixé pour la vente au détail.

On donnera toutes facilités pour les paiements.

S'adresser, pour les renseignements, à M. VOLLAND, régisseur à Brézé;

Pour visiter les lieux, au sieur POUVREAU, garde de la propriété, à Berrie;

Pour traiter, au mandataire des propriétaires, M. CAPELET, notaire honoraire, demeurant à Moulins (Allier). (412)

A AFFERMER

Frésentement,

L'HOTEL DE LA BELLE-ÉTOILE,
 Situé route du Mans, à la Croix-Verte,

Occupée par M. GLOTIN.

A VENDRE

UNE BELLE JUMENT

de chasse,

Agée de 7 ans, 3/4 sang, sautant très-bien les obstacles.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

ou à louer,

UNE MAISON, à Saumur, à l'angle de la rue Beaurepaire et de la rue des Potiers;

UNE MAISON, à Saumur, rue Saint Nicolas, n° 5.

S'adresser audit notaire. (581)

Etude de M^e GUÉNAULT, huissier à Tours, mail du Chardonnet, n° 10.

VENTE

AUX ENCHÈRES

DE CALÈCHES ET VOITURES

Le samedi 30 août 1862, à midi, rue de la Préfecture, n° 4, à Tours.

Une très-belle calèche, fraîchement peinte, presque neuve;

Deux calèches,

Deux wurths,

Deux américaines,

Un landeau,

Cinq paires de harnais de timon,

Cinq harnais de cabriolet.

S'adresser à M^e GUÉNAULT, pour les visiter. (403)

On demande une somme de 50 à 60,000 fr., par souscription de 10,000 fr., pour compléter un capital de 180,000 fr. nécessaire à une entreprise industrielle dont les résultats sont certains.

S'adresser au bureau de l'*Echo Saumurois*. (400)

ON DEMANDE UN APPRENTI.

S'adresser au bureau du journal.

AVIS IMPORTANT

VINAIGRE E. COUDRAY A LA VIOLETTE

Se méfier des nombreuses imitations vendues sous le titre de Vinaigre à la Violette et refuser comme entaché de faux tout flacon non revêtu de ma Signature et de ma Marque de Fabrique.



A LOUER

Pour la Saint-Jean 1863,

UNE MAISON, au Pont-Fouchard, occupée par M^{me} Aubelle.

S'adresser à M^{me} AUBELLE. (528)

M^e PETILLEAU, notaire à Chinon (Indre-et-Loire), demande un PRINCIPAL CLERC, capable. (579)

ON DEMANDE, à l'usine à gaz de (bon comptable). S'adresser à M. STEARS, à la Fuie.

ON DEMANDE un jeune homme pour apprendre le commerce de nouveautés. S'adresser au bureau du journal.

HOTEL D'ANJOU

ANCIEN HOTEL DE FRANCE SAUMUR.

M. et J. BOLOGNESI Frères et Sœur.

Cet hôtel, situé rue d'Orléans, près de la Direction des Postes aux lettres, est le plus vaste et le plus central de la ville. Restauré tout à neuf et en harmonie avec les goûts modernes, il offre à MM. les voyageurs tout le confort désirable. — Vaste cour, plusieurs grandes écuries et remises. — Magasin pour la vente de comestibles, vins et liqueurs de toutes provenances. — Services en ville. — Prix modérés. (288)

M. GARREAU-MURAY,

Épicier, rue du Puits-Neuf, à Saumur.

Maison particulièrement recommandée pour l'approvisionnement des spécialités suivantes.

CAFÉ DES GOURMETS

Nous prions instamment les consommateurs de ce délicieux café, d'exiger des boîtes portant le titre de Café des Gourmets et la signature « Trebuchien frères. » — Nous désavouons toutes les boîtes de fer-blanc et tous les cafés qui n'auraient pas cette signature et ce titre.

AVIS IMPORTANT.

Un demi-kilog. CAFÉ DES GOURMETS fait 80 fortes tasses. — C'est donc cinq tasses pour 52 grammes. — Une tasse de notre excellent café ne coûte par conséquent que 5 centimes. Résultats : 1^o vive et transparente coloration; 2^o économie de moitié; 3^o qualité hautement supérieure à celle de tous les cafés du commerce; goût exquis; arôme superfin.

CHOCOLAT DES GOURMETS

Nous avons fait nos CHOCOLATS pour les TROIS MILLIONS de Gourmets qui, depuis douze ans, sont fidèlement attachés à notre café. — Nos chocolats sont les plus fins, les plus hygiéniques, les plus savoureux. — Nous ne visons pas à faire leur réputation par les moyens factices de la publicité; une seule ambition nous guide : c'est de séduire nos trois millions de clients par la perfection et l'excellence de leurs qualités. Les plus hauts et les plus flatteurs témoignages consolident chaque jour notre succès.

TAPIOCA DES GOURMETS

Notre TAPIOCA est garanti pur du Brésil; aucun ne peut rivaliser avec lui par la blancheur, la saveur, la pureté et ses propriétés éminemment nutritives. Les vrais gourmets ne confondent pas notre Tapioca avec une foule de Tapiocas indigènes, de féoule, etc. — Nous déclarons le nôtre pur du Brésil et exempt de toutes parties étrangères. — Il est renfermé dans d'élégants cartonnages, très-commodes pour les meublages. Son prix n'en est pas plus élevé, et sa qualité est à la hauteur de son titre.

Saumur, P. GODET, imprimeur.